



ÉVÊCHÉ
DIOCÈSE DE BATHURST

BUREAU DE L'ÉVÊQUE

Le 16 avril 2021

Chères paroissiennes,
Chers paroissiens,

Comme vous le savez, certains paroissiens nous avaient approché car ils cherchaient à comprendre pourquoi leur paroisse connaissait actuellement des difficultés financières malgré le succès connu par la Chasse à l'As. Pour leur répondre adéquatement, nous avons alors demandé à nos avocats et à une firme comptable indépendante d'entreprendre une vérification des registres comptables.

Le succès inespéré de la Chasse à l'As provoqua l'arrivée soudaine de revenus importants avec l'obligation de dépenser ces sommes conformément aux exigences de la province en plus de devoir réaliser certains projets pastoraux jugés urgents. Dans l'enthousiasme du moment, votre paroisse s'est alors engagée dans des programmes démesurés de dépenses. Ces dépenses ont été finalement plus importantes que les revenus engendrés d'où l'épuisement des fonds paroissiaux.

Dans bon nombre de cas, il y a eu aussi des manquements aux directives diocésaines de la part de votre ancien curé concernant les autorisations nécessaires à demander pour effectuer certaines dépenses. Ce dernier, de par sa fonction, avait la responsabilité première de s'assurer que la gestion de la paroisse soit effectuée en conformité avec les politiques diocésaines. Si celles-ci avaient été suivies, certaines dépenses n'auraient pas été autorisées et effectuées. Le diocèse ne blâme pas le conseil, qui de bonne foi, suivait les directives données par l'ancien curé.

Nous avons communiqué le résultat de cette démarche aux membres des Conseils de gestions de la paroisse le 11 avril dernier. Les conclusions de cet examen ont déterminé que malgré que plusieurs mesures de contrôle interne n'aient pas été suivies et que certaines dépenses aient été mal évaluées et effectuées sans respecter les normes diocésaines, aucun membre du personnel de la paroisse ou des comités de gestion n'a été impliqué dans des activités illégales ou n'a reçu un quelconque avantage.

Je suis convaincu que les membres de vos conseils de gestion et les membres du personnel paroissial ont fait de leur mieux dans les circonstances et cherchent toujours à faire correctement les choses. Voilà pourquoi ils demandent qu'à l'avenir, le diocèse leur offre périodiquement un meilleur soutien et une meilleure formation concernant les politiques diocésaines à suivre.

Cette demande de formation correspond d'ailleurs à l'une des recommandations formulées par les experts qui ont procédé à la vérification des comptes. Ceci éviterait que ce genre de situation ne se reproduise à l'avenir, ici ou dans n'importe quelle autre paroisse. Nous reconnaissons que les membres des conseils donnent de leur temps et de leurs efforts pour soutenir tous les membres de la communauté, et ce, uniquement par conviction, par amour pour notre Seigneur et pour la mission de l'Église. Je les remercie en votre nom car sans leur apport, vos communautés ne pourraient être aussi vivantes et vivifiantes.

Cette collaboration accrue avec le diocèse permettra à tous les membres des conseils et du personnel paroissial de comprendre pleinement leur rôle et leurs obligations. Le diocèse compte sur vous et il est toujours là pour vous supporter et vous aider. Nous nous attendons à ce que, de votre côté, comme prêtres ou laïcs, vous respectiez les politiques diocésaines d'autorisation afin de maintenir la confiance de nos donateurs et du gouvernement qui règlemente tous les organismes de bienfaisance.

Avec l'aide de l'administration financière diocésaine, un plan sera sous peu élaboré pour informer davantage tous les bénévoles et les prêtres afin de mieux travailler ensemble pour une utilisation prudente des fonds paroissiaux.

Tous membres du Corps du Christ, son Église, nous désirons avec nos forces et aussi nos limites accomplir généreusement la mission qu'Il nous a confiée, c'est-à-dire témoigner de sa présence dans notre famille, dans notre village et tout spécialement en cette terre d'Acadie. Il nous appelle ainsi à devenir comme les premières communautés : *des familles assidues à l'enseignement des apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières* (Ac 2, 42).

Continuez par votre engagement de rendre vos communautés encore plus vivantes et vivifiantes. Avec l'aide du Seigneur, demeurons tous unis dans l'amour et l'espérance qu'Il nous donne. Car Il est vraiment ressuscité et bien présent au milieu de nous !

Fraternellement en Jésus-Christ,



+Daniel Jodoin
Votre évêque

DJ/pv